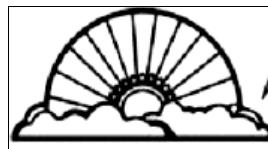
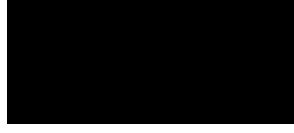


ACP  
**GALLIA**  
Avenue Louise 513  
1050 Bruxelles  
N° BCE : **0844.733.705**



**Pôle Concept s.a.**  
Avenue Paul Hymans, 105  
B-1200 Bruxelles

**Syndic Pole Concept S.A.**  
Ave Paul Hymans 105 Bte 11  
BE 1200 Bruxelles  
N° BCE : **0445.652.840**  
IPI : **102.895**

Date document : 19/04/2023 Lot : 8G ARR Propriétaire :   
Date d'échéance : 17/05/2023 Facture n° 1791

Décompte de copropriété du 01/01/2023 au 31/03/2023

Compte	Ind. / Total	A Répartir	Réparti
<b>A CHARGE DES OCCUPANTS</b>			566.53
0009 Frais de gérance	27 / 1000	2 944.27 =	79.50
0019 Frais ascenseur	8 / 144	-228.21 =	-12.68
0039 Frais chauffage/eau	27 / 1000	13 368.43 =	360.95
0059 Frais entretien	27 / 1000	5 139.25 =	138.76
<b>A CHARGE DES PROPRIETAIRES</b>			470.46
0069 FRAIS PROPRIETAIRES	27 / 1000	6 922.71 =	186.91
0080 FRAIS ASCENSEUR PROPRIETAIRES	8 / 144	5 103.90 =	283.55
<b>FRAIS PRIVATIF</b>			125.00
0980 FRAIS PRIVATIFS	/	=	125.00
<b>Détails des frais privatifs</b>	<b>125.00</b>		
honor./frais art. 577-11 §1	125.00		

**Total de la facture : 1 161.99 €**

Instructions de paiement

A payer avant le 17/05/2023 **1 161.99 €**

GALLIA

Iban : BE70 6300 1182 0925

Bic : BBRU BE BB

Communication : +++000/0013/51936+++

ACP  
GALLIA  
Avenue Louise 513  
1050 Bruxelles  
N° BCE : 0844.733.705



Syndic Pole Concept S.A.  
Ave Paul Hymans 105 Bte 11  
BE 1200 Bruxelles  
N° BCE : 0445.652.840  
IPI : 102.895

Propriétaire : 0000013519

Réf. du lot : 8G ARR



Bruxelles, le 19/04/2023

### Décompte de copropriété du 01/01/2023 au 31/03/2023

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.

Lorsque votre facture mentionne un ancien solde, le montant du virement est calculé en tenant compte de celui-ci de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété. Si votre compte s'avère créditeur, c'est à dire que le virement ne reprend aucun montant à payer, et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30**, en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.

Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** les informations reprises sur le bulletin de virement, au verso de la présente, et ce, **avant** la date d'échéance mentionnée ci-dessus.

En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour plus d'informations sur votre immeuble et votre compte personnel, consultez notre site

**http://www.poleconceptsa.be et sélectionnez « Accès à votre Ecoweb »**

**Votre login : 0000013519  
Votre mot de passe : 51936**